

Extincteurs portatifs – Compte-rendu des inspections

Après chaque inspection, test, essai ou remplacement des extincteurs non rechargeables, inscrire les initiales de la personne qui l'a effectué et la date dans les cases appropriées. Insérer ensuite les fiches remplies en ordre chronologique, derrière ce compte-rendu.

Date du dernier test hydrostatique (annuel) : _____

Date de la dernière inspection interne : _____

(Requis tous les 5 ou 6 ans selon le type d'extincteur. Les rapports des 2 inspections précédentes doivent être gardés jusqu'à la réception du rapport suivant.)

Date du dernier remplacement des extincteurs non rechargeables : _____

Date de la dernière inspection annuelle : _____

Inspections mensuelles (selon la norme NFPA 10)

Mois	Date	Initiales	Mois	Date	Initiales
Janvier			Juillet		
Février			Août		
Mars			Septembre		
Avril			Octobre		
Mai			Novembre		
Juin			Décembre		